

SAINT- MANDÉ

N°244
INFOS
AVRIL
2020



COVID 19 : LES MESURES PRISES À SAINT-MANDÉ

LES RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS

UN MOIS D'AVRIL TOUT CHOCOLAT

RENCONTRE AVEC DAMIEN VALERO, ARTISTE PLASTICIEN

MILLON

Maison de ventes aux enchères

JOURNÉES D'ESTIMATIONS GRATUITES

Bijoux, Joaillerie & Monnaies

Les mardis 21 avril, 5 & 19 mai



Uniquement sur rendez vous

à La Charpente,
1, rue de l'Amiral Courbet
94160 Saint-Mandé



Renseignements

Enora Alix
06 58 37 94 70
ealix@millon.com



LA TOURELLE

www.latourelle-brasserie.com



BRASSERIE LA TOURELLE

la fourchette est notre partenaire

ÉTABLISSEMENT CLIMATISÉ
Cuisine faite maison
à partir de produits frais

Salon pour 25 personnes

FORMULE

29€⁹⁰ ENTRÉE
PLAT
DESSERT

Voir site internet



1, avenue Foch - Tél. : 01 43 28 33 08

» AVIS AUX SAINT-MANDÉENNES ET SAINT-MANDÉENS

À l'initiative des médecins libéraux de Vincennes/Saint-Mandé et des responsables de notre SAMI de Vincennes/Saint-Mandé/Fontenay sous Bois, en accord avec l'Agence Régionale de Santé et avec le soutien de l'HIA BEGIN, la Ville de Saint-Mandé a ouvert une **"cellule médicale COVID-19"** au gymnase Roger Vergne, rue du Commandant Mouchotte.

Il était important que la Ville apporte son concours à la création de cette unité, et en toute fraternité, dans le cadre de la violente crise sanitaire que nous traversons.

Ce centre est aujourd'hui tenu par des médecins libéraux et des infirmières libérales de 8h à 20h.

Tous les professionnels de santé sont invités par leurs collègues afin d'assurer, de façon volontaire, les vacations nécessaires à l'accueil des patients susceptibles d'être contaminés par le coronavirus, dans la zone géographique de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Charenton le Pont.

Le concours de la Protection Civile a été sollicité, dans le cadre de notre plan communal de sécurité.

Les patients potentiels ne peuvent se rendre dans cette unité médicale que sur :

- conseil de leur médecin traitant
- Envoyés par le 15
- Sur recommandation d'un professionnel de santé : pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, dentiste, SOS médecins...

Le Centre est installé par les équipes techniques de la Ville de Saint-Mandé et je les remercie de leur concours enthousiaste.

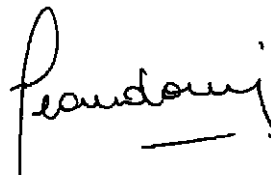
La cour de l'école Charles Digeon est ouverte et permet de stationner les véhicules.

Un nettoyage de désinfection est effectué journallement dans le centre.

Je remercie chacun et chacune d'entre vous, tout d'abord de bien respecter les règles de confinement et les gestes propres pour lutter contre la transmission de la maladie et, également, de passer par les professionnels de santé sus indiqués pour se rendre dans cette unité médicale.

En ces moments difficiles et délicats pour tous, je vous souhaite un bon courage collectif.

Patrick BEAUDOUIN
Votre Maire
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris



BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

ADHAP organise tout dans les 48h !



l'aide à domicile
ADHAP

- Accompagnement
- Travaux ménagers
- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Aide à la mobilisation
- Garde de jour

Permanence téléphonique 7 j/7, 24h/24

Prestations effectuées sur :

Le Perreux - Alfortville - Charenton-le-Pont
Fontenay-sous-Bois - Joinville-le-Pont
Nogent-sur-Marne - Maison-Alfort
Saint-Mandé - Saint-Maurice - Vincennes



81, rue Dalayrac - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

01 55 12 10 02

adhap94c@adhapservices.eu

Plus d'informations sur www.adhapservices.fr

Expert en viager depuis 1964

Le Viager à St-Mandé et alentours

Demandez une
étude personnalisée
et **gratuite** auprès
de votre conseiller

Guilhem BIJU-DUVAL
Conseiller St-Mandé

06 63 84 12 15
01 42 03 98 41

VIAGER
EUROPE
Cabinet Daubry
www.viager-europe.com



Depuis 1966

"L'INDÉMODABLE" LE RUISSEAU

RESTAURANT - HÔTEL ***



SALON PRIVÉ • REPAS ADAPTÉS POUR GROUPES ASSOCIATIFS OU ÉVÈNEMENTS

MENU

BISTRONOMIQUE
Entrée, Plat, Dessert

28,40€

ou à la Carte

Cuisine "maison",
à base de produits frais,
viande de Salsers,
poissons de
"petit bateau"...

137 avenue Galliéni
94160 Saint-Mandé
Tél. 01 43 74 02 39

Site : www.leruisseau.fr

6 À VOTRE ÉCOUTE

Soirées du Conseil Municipal Jeunes annulées. À noter également qu'aucune permanence d'élus n'est assurée en cette période d'épidémie afin de respecter les mesures de confinement prises par le Gouvernement.

8 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ

Retour en images sur les événements qui se sont tenus fin février, début mars.

9 L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Le 6 mars dernier, Muriel Hattab, fondatrice et présidente de Princesse Margot recevait les clés de la future Maison de Parents des mains de Valérie Péresse et Patrick Beaudouin. Les résultats du premier tour des élections municipales à Saint-Mandé.

11 DOSSIER CORONAVIRUS : LES MESURES PRISES À SAINT-MANDÉ.

16 QUALITÉ DES SERVICES

Report de toutes les sorties et animations concoctées pour nos seniors en avril par le Bel Âge ainsi que du voyage à Saint Pétersbourg. Rappel des préconisations sanitaires. Annulation de tous les rendez-vous que vous donne la Maison de la Famille jusqu'à nouvel ordre.

21 PORTRAIT

Marie-Agnès Beaulieu, saint-mandéenne depuis 8 générations.

22 QUALITÉ DE VILLE

Défi familles zéro déchet : les Saint-Mandéens très mobilisés. Infos travaux.

24 VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue aux nouveaux acteurs économiques. Les quatre chocolatiers de notre commune mis à l'honneur. Les commerçants saint-mandéens ouverts.

27 LOISIRS ET CULTURE

Entretien téléphonique avec Damien Valero, artiste plasticien.

29 VIE ASSOCIATIVE

Retour sur l'Assemblée Générale de l'Association Des Jumelages (ADJ). Deux belles initiatives, celle de La Passerelle et celle de La Charpente qui souhaitent maintenir du lien avec leurs adhérents.

31 SPORT EN VILLE

Handball : la Fédération française arrête ses compétitions "amateurs". Foot : solidarité entre le FC Saint-Mandé et les Senioriales.

36 TRIBUNES

En dernière minute, les dispositions prises concernant les commémorations initialement prévues le 26 avril et le 8 mai.

38 BLOC-NOTES

Les naissances, mariages et décès. Le planning des pharmacies ouvertes le week-end.

DERNIÈRE MINUTE



Ce journal est le vôtre...

Vous souhaitez faire connaître vos activités ? Partager une information ? Encourager la venue de nouveaux bénévoles ? Envoyez vos propositions de texte à isabelle.fouche@gmail.com



Le bureau de Poste de Saint-Mandé (6 rue Jeanne d'Arc) est ouvert

de 9h à 13h pour : les retraits d'argent, le paiement des prestations sociales et factures Eficash, le dépôt de chèques, le paiement des mandats Western Union, la distribution de lettres recommandées et colis **et de 14h à 17h** (du lundi au vendredi) pour la distribution de lettres recommandées et colis UNIQUEMENT.

AUCUNE OPÉRATION FINANCIÈRE N'EST EFFECTUÉE L'APRÈS-MIDI.



Stop aux déjections canines sur les trottoirs !

Même les chiens les plus câlins doivent être tenus en laisse et éduqués pour reconnaître le caniveau. 42 toutounettes ont été installées par la Ville pour garder notre ville propre. Et même si le tour du quartier doit être rapide en ce moment, pensez à ramasser !



Accueil de loisirs de l'été

Sauf contre ordre à venir, les dates d'inscriptions sont pour le moment les suivantes : du 11 mai au 14 juin.



Hôtel de Ville de Saint-Mandé - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex
Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

Directeur de la publication Philippe Le Tymen

Rédaction Isabelle Fouché

Conception graphique Valérie Besser

Photos Mairie de Saint-Mandé - Fourmont Photos - Isabelle Fouché

Impression Peri Graphic

Régie publicitaire CMP Régie publicitaire - 01 45 14 14 40

Nombre d'exemplaires 2 000 **Dépôt légal** à parution

POURENSAVOIR+

www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.



À VOTRE ÉCOUTE...

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les soirées d'avril annulées

Une grande déception sans doute pour les élus du Conseil Municipal Jeunes, dont c'est la première année de mandat, puisque tous les projets imaginés et actés lors de la séance plénière du 10 décembre dernier sont actuellement à l'arrêt.

Cela concerne très concrètement l'annulation des boums prévues le 25 avril prochain. Peut-être pourront-elles avoir lieu dans quelques mois, lorsque l'épidémie aura été éradiquée.

D'autres projets étaient en cours de finalisation : l'animation Loisirs Aventures, La Belle Étoile et l'Euro 2020... mais aussi une chasse aux déchets dans le bois de Vincennes, la création d'un potager à Cresco, une collecte de jouets, de livres et de vêtements pour Noël prochain et la mise en place d'une journée sans voiture un dimanche par mois à Saint-Mandé... ✕

SOUHAITONS QUE TRÈS VITE, TOUS CES BEAUX PROJETS PUISSENT DE NOUVEAUX ÊTRE SUR LA TABLE DE TRAVAIL DE NOS JEUNES ÉLUS...



EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS, LES PERMANENCES DES ÉLUS SONT SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS

PATRICK BEAUDOUIN

MAIRE DE SAINT-MANDÉ

Rendez-vous au 01 49 57 78 10

FLORENCE CROCHETON

1^{ère} ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE, DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Reçoit le mardi de 11h à 12h sur rendez-vous.

JEAN-PHILIPPE DARNAULT

2^e ADJOINT EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE L'EMPLOI ET DE L'OPTIMISATION DE L'ACTION PUBLIQUE.

Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.

MARC MÉDINA

3^e ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Reçoit le lundi de 18h à 20h sur rendez-vous.

PASCALE TRIMBACH

4^e ADJOINTE EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, LES INTERCOMMUNALITÉS ET LES AFFAIRES PATRIOTIQUES.

Reçoit le samedi de 10h à 11h30 sur rendez-vous.

JULIEN WEIL

5^e ADJOINT EN CHARGE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Reçoit sur rendez-vous.

CHRISTINE SEVESTRE

6^e ADJOINTE EN CHARGE DES SPORTS, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DE LA JEUNESSE ET DES JUMELAGES.

Reçoit le mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous.

ALAIN ASSOULINE

7^e ADJOINT EN CHARGE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS, DE LA SANTÉ, DU LOGEMENT ET DU HANDICAP.

Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.

ANNE CARRESE

8^e ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT ET DU PÉRISCOLAIRE.

Reçoit le jeudi de 9h à 10h30 sur rendez-vous.

PHILIPPE LE TYMEN

9^e ADJOINT EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DE L'ESPACE URBAIN, DE LA VIE QUOTIDIENNE, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE.

Reçoit sur rendez-vous.

EVELINE BESNARD

10^e ADJOINTE EN CHARGE DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE.

Reçoit sur rendez-vous.

Permanences de votre conseiller départemental Julien Weil

Prise de rendez-vous :

Julien.weil@valdemarne.fr

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ



AMITIÉ CENTENAIRE ENTRE SAINT-MANDÉ ET LE SOKOL DE PARIS

Diverses animations ont été organisées fin février, début mars pour cet anniversaire : une exposition sur l'histoire de l'association, des démonstrations de danses folkloriques et des dégustations de spécialités tchèques. Ci-contre, Christine Sevestre, adjointe en charge des sports, de la vie associative, de la jeunesse et des jumelages remettant la médaille de la Ville à Pierre Spoutil, président de l'association.

LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS !

C'est bien ce qu'ont appris les tout-petits et leurs parents le 29 février dernier à la Maison de la Famille. L'animation était organisée dans le cadre des ateliers sur la parentalité, en collaboration avec le Relais d'Assistantes Maternelles et l'équipe jeunesse de la Médiathèque.



FRED LEVY LIVRE SES SECRETS

La Médiathèque a reçu l'illustrateur Fred Levy pour une passionnante rencontre autour de son métier lors du vernissage de l'exposition qui s'est tenue du 3 au 28 mars dernier.

Deux animations pour les plus jeunes ont eu lieu les mercredis, lors desquelles, les enfants ont appris les "secrets" du dessinateur !



Le cancer colorectal est un cancer évitable !

Le cancer colorectal est une maladie des cellules qui tapissent l'intérieur du côlon ou du rectum. Il touche principalement les hommes et les femmes après 50 ans. Grâce au dépistage réalisé à un stade précoce, il est guéri dans 9 cas sur 10, les lésions précancéreuses (polypes avancés – adénomes) pouvant être retirées avant qu'elles ne se transforment en cancer.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Dans le cadre du mois de sensibilisation sur le dépistage du cancer colorectal, l'HIA Bégin a organisé, le 4 mars dernier, une journée de promotion du dépistage du cancer colorectal et d'information sur les facteurs de risque de cette pathologie. L'occasion de faire le point sur cette maladie qui représente en France le 3^e cancer le plus fréquent et le 2^e le plus meurtrier.



ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ



FEMMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des femmes, l'Institut Le Val Mandé accueillait une exposition intitulée "Les Femmes de la Première Guerre Mondiale" réalisée par l'UDIAC Vincennes Saint-Mandé. Une très belle initiative retraçant l'évolution du statut de la femme à travers les faits marquants de ces 100 dernières années.

SUPERBE CONCERT DE GOSPEL

Dimanche 8 mars, les Saint-Mandéens sont venus en nombre en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé pour assister au concert donné par les 35 choristes de MOZAÏK GOSPEL. Grâce à ce beau moment de partage musical, 810 euros ont été collectés au profit de l'association *Rencontres Jeunes et Handicaps*. Cette somme servira à poursuivre les actions menées dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes aux personnes en situation de handicap.



"LOOKING FOR BEETHOVEN"

Le 10 mars dernier, à l'occasion du 250e anniversaire de la naissance du compositeur allemand Ludwig van Beethoven, le spectacle "Looking for Beethoven" créé et interprété par Pascal Amoyel, pianiste de renom était joué dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Entre récital de piano, biopic et décryptage des 32 sonates de Beethoven, ce spectacle immersif, passionnant et sensible a offert un éclairage nouveau sur la vie et l'œuvre de ce monstre sacré.

SAINT-PATRICK

Annulée en raison de l'épidémie de Covid 19, la Saint-Patrick, fête nationale irlandaise, célébrée à Saint-Mandé du fait de notre jumelage avec la ville de Drogheda, a toutefois brillé dans les cœurs des Saint-Mandéens et sur les murs de l'Hôtel de Ville en habit de lumière pour l'occasion.



PRINCESSE MARGOT

Marg'Home est à Saint-Mandé

Le 6 mars dernier, Muriel Hattab, fondatrice et présidente de *Princesse Margot* recevait les clés de la future Maison de Parents des mains de Valérie Péresse et Patrick Beaudouin.

Votre magazine s'en fait souvent l'écho, *Princesse Margot* est une association saint-mandéenne qui œuvre au sein des hôpitaux pour améliorer le confort et le quotidien des enfants atteints de cancer. Elle était d'ailleurs en première ligne le 15 février dernier lors de la Journée Internationale du cancer de l'enfant (lire SMI n°242 de février 2020).

Dans une famille, subir le cancer d'un enfant est insoutenable, mais certains doivent l'affronter loin du domicile familial. C'est pourquoi *Princesse Margot*, avec son expérience, souhaite soutenir ces familles en leur proposant un cocon chaleureux pour les parents et conjoints confrontés à la maladie de leur enfant, pour les frères et sœurs, et plus généralement pour tous les aidants de ces enfants et adolescents malades.

Il y a deux ans, ce projet naissait dans l'imaginaire de *Princesse Margot*. Il se concrétise aujourd'hui par la réalisation d'une étape : l'ouverture de sa Maison de Parents : Marg'Home.

DES CLÉS ET UNE GRANDE ÉMOTION

C'est effectivement avec une grande émotion que Muriel Hattab a reçu vendredi 6 mars, les clés de cette future maison, des mains de Patrick Beaudouin, Maire de Saint-Mandé, en présence de Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France.

Située au 18 rue Poirier, l'ex "Maison pour tous", va connaître une nouvelle vie entièrement dédiée à la solidarité.

C'est une équipe de bénévoles qui participera à son fonctionnement,



qu'il s'agisse de l'accueil des familles, des permanences et des services adaptés aux besoins spécifiques, notamment des parents accompagnés d'enfants en bas âge (garde d'enfants, aide aux devoirs, activités récréatives). L'équipe de *Princesse Margot* proposera aux familles des activités d'accompagnement ou de loisirs du programme d'aide aux familles.

À noter que la vocation sociale de la Maison de Parents sera conservée avec des activités à destination des Saint-Mandéens telles que des formations pour bénévoles ou encore des ateliers de conseils aux aidants. ✕



La Maison de parents Marg'home, un projet de cœur et d'envergure.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR

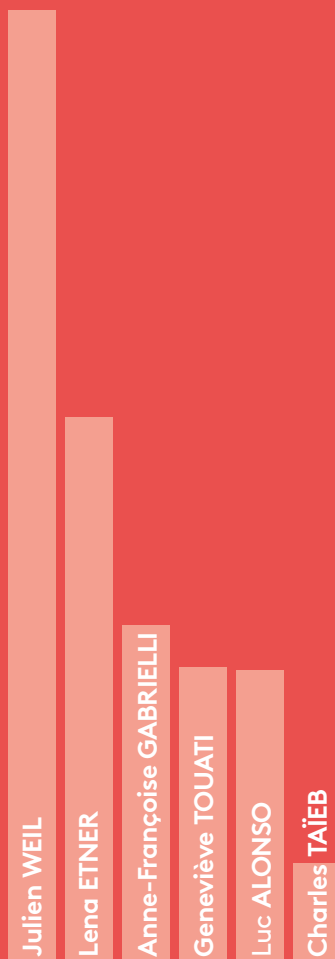
Les élections municipales se sont tenues le 15 mars dernier en situation d'épidémie de coronavirus Covid 19. A Saint-Mandé, les consignes du Ministère de l'Intérieur ont été appliquées à la lettre pour assurer la protection sanitaires des électeurs : adoption des mesures barrières, accès à un point de lavage des mains avec mise à disposition de gel hydro-alcoolique, possibilité d'utiliser son propre stylo, aération des bureaux de vote plusieurs fois par jour, marquage au sol pour maintenir une distance suffisante entre chaque électeur, incitation à utiliser l'ensemble de la plage horaire d'ouverture des bureaux et recours à des procurations pour les personnes vulnérables. Que soient ici remerciés les agents municipaux, les élus et les forces de police ayant contribué à ce dispositif. Toutefois, malgré ces précautions sanitaires exceptionnelles mises en place, le taux d'abstention a été de 64,5 % à Saint-Mandé.

INCERTITUDE SUR LE REPORT DU SECOND TOUR

Aucune liste n'ayant obtenu à Saint-Mandé, la majorité absolue dès le premier tour, un second tour devra se tenir. Celui-ci devrait avoir lieu le 21 juin mais des réserves demeurent cependant : l'évolution sanitaire de notre pays à cette date, le diagnostic des autorités sanitaires et les choix du gouvernement.

Nous ne pouvons qu'espérer que pour le 21 juin, la France ait triomphé du coronavirus et que les élections puissent avoir lieu pour permettre à chacun de faire entendre sa voix. ✕

Les résultats du premier tour des six listes en présence



Julien WEIL

Toujours mieux vivre à Saint-Mandé
(Union de la Droite)
2017 voix soit **37,72 %** des suffrages exprimés.

Lena ETNER

Ensemble pour l'alternance à Saint-Mandé avec Léna Etner (La République En Marche)
1156 voix soit **21,62 %** des suffrages exprimés.

Anne-Françoise GABRIELLI

Saint-Mandé respire
(Europe Écologie-Les Verts)
714 voix soit **13,35 %** des suffrages exprimés.

Geneviève TOUATI

La gauche unie pour Saint-Mandé citoyenne écologiste solidaire
(Union de la Gauche)
626 voix soit **11,76 %** des suffrages exprimés.

Luc ALONSO

Ensemble, réinventons Saint-Mandé (Divers Centre)
620 voix soit **11,59 %** des suffrages exprimés.

Charles TAÏEB

Vivement demain à Saint-Mandé (Les Républicains)
210 voix soit **3,92 %** des suffrages exprimés.

ZOOM SUR...

CORONAVIRUS COVID-19 : TOUTES LES MESURES PRISES À SAINT-MANDÉ

N°244 / Avril 2020 / SAINT-MANDÉ INFOS

Comme l'ensemble des départements français, le Val-de-Marne est touché de plein fouet par l'épidémie de Coronavirus.

Afin de juguler cette crise sanitaire, le Gouvernement a pris des mesures exceptionnelles, à savoir depuis le 14 mars : la fermeture des crèches, des établissements scolaires et des universités, des restaurants, des bars et discothèques, des commerces non essentiels, des établissements sportifs, le report des spectacles et rencontres sportives, l'interdiction des rassemblements...

Puis, dès le 17 mars, un dispositif de confinement induisant de privilégier le télétravail a été imposé afin de limiter au maximum la transmission de ce virus meurtrier.

La Ville de Saint-Mandé a immédiatement activé le plan de sauvegarde en lien avec les services de l'État, la Police municipale, la Police nationale et les agents communaux afin de participer, à son échelle, à la lutte contre le coronavirus.

ZOOM SUR...

RETOUR EN ARRIÈRE

Après une flambée épidémique en Chine en décembre dernier, la situation a évolué au niveau mondial depuis les 22 et 23 février avec une intensification des foyers en Corée du Sud, au Japon et à Singapour, et l'apparition de nouveaux foyers en Iran et en Italie.

Le 10 mars, tous les pays de l'Union européenne étaient touchés par le Covid-19.

Le 11 mars, l'OMS annonce que le Covid-19 peut être qualifié de pandémie, la première déclenchée par un coronavirus.

Le 14 mars, à minuit, la France entre en "stade 3" d'épidémie active sur le territoire. Pour ralentir la diffusion sur le territoire et réduire les risques de tension sur le système hospitalier pour la prise en charge des formes les plus graves, les mesures de distanciation sociale sont renforcées, avec la fermeture de tous les lieux de regroupements non indispensables. Les magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac et stations-essence restent quant à eux ouverts et achalandés.

Le 16 mars, le Président de la République Française décide de mettre en place un dispositif de confinement sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h, pour quinze jours, minimum. Les déplacements sont interdits sauf dans certains cas. (lire ci-contre "Attestation de déplacement")

QU'EST-CE QUE LE CORONAVIRUS COVID-19 ?

Une épidémie de pneumonies d'allure virale d'étiologie inconnue a émergé dans la ville de Wuhan (province de Hubei, Chine) en décembre 2019. Le 9 janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (d'abord appelé 2019-nCoV puis officiellement SARS-CoV2, différent des virus SARS-CoV, responsable de l'épidémie de SRAS en 2003 et MERS-CoV, responsable d'une épidémie évoluant depuis 2012 au Moyen-Orient) a été annoncée officiellement par les autorités sanitaires chinoises et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce nouveau virus est l'agent responsable de cette nouvelle maladie infectieuse respiratoire appelée COVID-19 (pour CoronaVirus Disease).

LES MARCHÉS

Le marché de l'Alouette et le marché aux Vieux papiers sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Le marché tourelle est ouvert le dimanche de 8h à 13h sur dérogation obtenue auprès de la préfecture par la ville selon des règles sanitaires strictes auxquelles les commerçants et les clients devront se conformer. celles-ci sont affichées à l'entrée et à la sortie du marché.

Pensez à vous munir de votre attestation !

Appel à la réserve citoyenne

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France lance un appel à la mobilisation. Toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé peut s'inscrire sur la plateforme <http://renfort-covid.fr> pour venir en soutien des équipes.

LES MESURES EXCEPTIONNELLES PRISES DEPUIS LE 17 MARS À SAINT-MANDÉ

L' Accueil Unique est ouvert pour :

- La gestion de l'État Civil (naissances, décès, reconnaissances anticipées),
- Les formalités liées aux décès,
- La délivrance des passeports d'urgence au regard des critères préfectoraux - Urgence vitale,
- Le maintien des mariages (seulement in extremis sur décision du Procureur de la République).

Les crèches et les écoles :

- L'accueil des enfants des professionnels de santé, tel que défini dans l'arrêté du 14 mars 2020 a été mis en place en lien avec l'Éducation Nationale,
- Un recensement est effectué chaque jour à la Préfecture, des enfants reçus dans les écoles et les crèches : il en est de même pour les personnes vulnérables.

La Ville accueille les enfants de soignants, professionnels de santé mobilisés par cette crise sanitaire.

Crèche de la Tourelle : accueil pour les enfants de moins 3 ans.

École Paul Bert : les enfants d'âge maternel et élémentaire sont accueillis par les enseignants de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le service périscolaire de la Ville assure un accueil à 7h30 à 8h30, pause repas (fourni par la Ville) de 11h30 à 13h30 et accueil de 16h30 à 19h.

Un accueil périscolaire est également assuré le mercredi de 7h30 à 19h (avec repas).

Pour les vacances de Printemps, un accueil de loisirs sera organisé.

Le Collège Berlioz :

Accueil des enfants des personnels soignants et médico-sociaux, tel que défini dans l'arrêté

du 23 mars 2020

(de 9h à 17h – Tél. 01 43 28 32 32)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

- Fermeture au public de l'accueil du Bel Âge et des aides légales
- Accueil téléphonique assuré au 01 49 57 78 50
- Maintien de la polyvalence sociale pour les urgences (protection de l'enfance et majeurs vulnérables)
- Pour le portage des repas à domicile en lien avec le Bel Âge, renseignez-vous auprès du service au 01 49 57 78 32 ou 78 65

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et le Centre de Soins : Ouverts. (lire page 16)

La Police Municipale : Ouverte 24h/24 pour assurer la sécurité des tous.

Service propreté

Maintenu avec les agents municipaux et les délégataires de service public. Le service de déchèterie mobile et les collectes "Éco système solidaire" ont été annulés.

La Médiathèque, le Conservatoire et Cresco sont fermés.

Il vous est, néanmoins, possible d'accéder à deux services de loisirs :

- Sélection de podcasts et d'émissions en replay intitulée "Interdiction de sortir, autorisation d'écouter" mis à disposition des usagers <http://www.mediathèque.mairie-saint-mande.fr/lire-ecouter-voir/nos-selections/171-la-selection-des-confines>
- Depuis la page Facebook de la Médiathèque : proposition d'un film par jour à visionner sur Eureka, un concert à écouter sur le site de l'Opéra...

ZOOM SUR...

SÉCURITÉ

La Police municipale de Saint-Mandé a pris toute sa part dans cette crise sanitaire en maintenant son activité présentielle 7j/7 et 24h/24, en assurant la sécurité des biens, des personnes et le respect des mesures sanitaires imposées.

Conformément aux instructions du Ministre de l'intérieur et dans le cadre de l'activation par le Maire de Saint-Mandé du Plan Communal de Sauvegarde, les actions de la Police municipale, aux côtés de la Police nationale se sont portées sur :

Des actions de prévention :

- Mise en **gratuité du stationnement** avec réaffectation des effectifs sur les missions sanitaires,
- Rappel des consignes barrières auprès des administrés, des commerçants,
- Mise en place des mesures barrières sur les marchés jusqu'à leur interdiction,
- Fourniture d'attestations de déplacement dérogatoire auprès des seniors,
- Enquête / Prise de contact avec les seniors sur réquisition du CCAS en cas de non réponse dans le cadre du contrôle téléphonique quotidien.

Des actions de répression :

- Contrôle quotidien conjoint Police nationale / Police municipale des déplacements des véhicules sur les grands axes,
- Contrôle des piétons et des véhicules sur l'ensemble du territoire,
- Contrôle de la fermeture des commerces et des mesures barrières dans ceux autorisés à ouvrir.

La Police Municipale a procédé, à la date du 26 mars, à 40 verbalisations et plus de 400 contrôles.

TROIS QUESTIONS À...

Alain Assouline

Adjoint au Maire en charge de la solidarité entre les générations, de la santé, du logement et du handicap.

La Ville a ouvert, depuis le 30 mars, une cellule médicale Covid – 19 au Centre sportif Roger Vergne. Quelles sont ses missions ?

Alain Assouline : « Les objectifs sont multiples : d'abord il s'agit de décharger les Urgences pour les cas peu ou moyennement symptomatiques et les cabinets médicaux. Ceux-ci ne sont en effet pas préparés à recevoir des patients hautement contagieux (la désinfection doit être "parfaite" et l'on sait que ce virus se fixe telle de la colle). Il présente aussi beaucoup d'inconnues : sa propagation, sa durée de contamination...

Ensuite, nous allons arriver au pic de la pandémie et le besoin en personnels de santé va devenir plus important, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité mobiliser toutes celles et ceux qui pouvaient, sur le principe du volontariat, prêter main forte. La prise en charge des patients sera ainsi plus rapide ».

Qui sont les personnels présents ?

AA : « Deux types de personnels : des médecins, infirmiers volontaires, vacataires et des médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes volontaires et bénévoles dont je fais partie. Notre rôle à tous consiste à dépister et à orienter les patients selon l'avancée des symptômes. Nous supervisons aussi le fonctionnement de la décontamination pour les parcours patients et soignants afin qu'ils soient parfaits. Nous pouvons dès à présent effectuer, sans aucune restriction, des prélèvements nasopharyngés à chaque patient sur indication médicale et ceci grâce aux biologistes installés sur nos communes et présents sur place ».

Disposez-vous de suffisamment de matériel de protection ?

AA : « Oui, pour l'instant car nous avons mis en place une vraie chaîne de solidarité via les pharmaciens de Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-sous-Bois : nous avons rassemblé des stocks de masques, indispensables pour les soignants. Par ailleurs, la Ville a pris en charge l'achat, auprès d'un grossiste, de charlottes, gants, sur-blouses, lunettes de protection... Nous avons aussi le projet, en partenariat avec l'hôpital Georges Pompidou, de faire venir un scanner thoracique mobile pour effectuer les dépistages. Enfin, nous allons effectuer un suivi des patients afin de prendre des nouvelles de chacun d'eux sur l'évolution de leur pathologie et nous sommes également en train de proposer via un réseau de psychologues bénévoles, une prise en charge des patients souffrant du Covid mais aussi du confinement. »

COMMERCES AUTORISÉS À OUVRIR OU PAS ?

L'arrêté du 15 mars 2020, complétant l'arrêté du 14 mars portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid - 19 stipule que « pendant la période de confinement, seules les "courses essentielles" sont autorisées », à savoir :

Les commerces considérés comme indispensables

Les commerces alimentaires (boulangeries, boucheries, poissonneries, primeurs...), les pharmacies, les banques, les stations-service, les magasins de cigarettes électroniques, les buralistes (où seule la vente de tabac et de presse est autorisée).

Les autres commerces autorisés à recevoir du public

Les opticiens, les magasins de matériel médical, les magasins de réparation (autos, vélos, ordinateur, téléphone, électroménager...), les magasins pour animaux, les blanchisseries et les quincailleries peuvent également rester ouverts.

Les autres "magasins de vente"

Tous les autres magasins (prêt-à-porter, fleuristes, libraires, coiffeurs...) ne peuvent pas recevoir de public "sauf pour leurs activités de livraison et de retraits de commandes". Cela signifie que vous pouvez toujours faire de la vente à distance (La Poste reste ouverte mais son service est réduit), livrer vos clients, ou permettre le retrait d'une commande (si essentielle !). Dans tous les cas, respectez strictement les mesures d'hygiène et évitez tout contact avec d'autres personnes. Les bureaux de tabac sont ouverts mais n'ont en aucun cas, le droit de service des consommations.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT

Si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer pour impératif professionnel ou raisons de santé, vous devez remplir une attestation de déplacement dérogatoire téléchargeable sur Internet : www.interieur.gouv.fr. Il est aussi possible de la recopier (modèle en dernière page de ce magazine). Si vous ne pouvez pas la présenter aux forces de l'ordre, vous encourez une amende s'élevant à 135 euros pouvant passer à 1500 euros en cas de récidive.

Déplacements interdits : La

Préfecture du Val-de-Marne a pris un arrêté d'interdiction totale d'accès aux parcs et jardins du Département, ainsi qu'à l'accès aux plans d'eau et aux quais de Seine et de la Marne.



LES SERVICES MUNICIPAUX SONT PHYSIQUEMENT FERMÉS AU PUBLIC, CEPENDANT, IL EST POSSIBLE EN CAS D'URGENCE D'APPELER LE 01 49 57 78 00, DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H. DES AGENTS MUNICIPAUX POURRONT ALORS VOUS GUIDER.

L'ACTUALITÉ DU BEL ÂGE

SORTIES

À la suite des mesures de confinement prises par le Gouvernement en raison de l'épidémie de Covid-19, toutes les sorties prévues en avril ont été reportées.

Les inscriptions déjà effectuées seront maintenues et les nouvelles dates vous seront transmises dès que cela sera possible. Toutefois, vous avez la possibilité d'annuler votre inscription si vous le souhaitez.

Dans ce cas, merci d'effectuer votre demande par mail à ccas.belage@mairie-saint-mande.fr ou par courrier à :

Hôtel de ville

CCAS service du Bel Âge

10 Place Charles Digeon

94160 Saint-Mandé.

LES RENDEZ-VOUS "TEMPS DES AIDANTS", LE SERVICE "ÉCRIVAINS PUBLICS" ET LES RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU BEL ÂGE SONT SUPPRIMÉS JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et le Centre de Soins Municipal : Ouverts.

Les infirmiers et aide-soignants du Centre de Soins mettent tout en œuvre pour poursuivre la prise en charge des usagers dans les conditions de sécurité et d'hygiène les plus adaptées.

Le Centre de Soins Infirmiers (CSI) poursuit les soins à domicile.

Les rendez-vous au centre sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

COVID-19

Rappel des préconisations sanitaires

Je reste chez moi

Je me lave très régulièrement les mains

Je tousse ou éternue dans mon coude ou dans un mouchoir

J'utilise des mouchoirs à usage unique et je les jette

Je salue sans serrer la main, j'arrête les embrassades.



SAINT-PETERSBOURG VOYAGE REPORTÉ Du 3 au 7 septembre 2020

Inscriptions ouvertes à partir du 1^{er} mai en envoyant un mail à : ccas.belage@mairie-saint-mande.fr (places disponibles sous réserve de désistement).

Renseignements sur le site internet de la Ville : www.saintmande.fr rubrique famille et/ou par téléphone au 01 49 57 78 32.

Le CCAS mobilisé au service des plus fragiles : Accueil téléphonique assuré
Maintien de la polyvalence sociale pour les urgences (protection de l'enfance et majeurs vulnérables) • Fermeture au public de l'accueil du Bel Âge et des aides légales.



La Lettre du Notaire



Maître
Julien CELLARD
Notaire à
Saint-Mandé

La location en meublé et Airbnb

Avec l'essor des plateformes collaboratives, telles qu'Airbnb, il est tentant de louer son appartement le temps d'un week-end, ou pour les vacances, et se procurer des compléments de revenus.

Cette activité est définie comme une activité locative de loisir ; un mode de location de tourisme ou location de courte durée moyennant une contribution financière.

Attention toutefois aux règles à respecter, à la fiscalité applicable et aux modalités de déclaration aux impôts.

Les contribuables qui s'adonnent à la location meublée doivent déclarer leurs revenus issus de cette activité dès le 1^{er} euro de gain.

Du côté des plateformes collaboratives, celles-ci doivent depuis cette année transmettre directement à l'administration fiscale le montant des revenus réalisés par les utilisateurs.

S'il s'agit de votre résidence principale, vous pouvez louer votre bien dans la limite de 120 jours (4 mois) par an sans avoir à faire de demande d'autorisation en mairie, ni changement d'affectation. Certaines communes (de + 200.000 habitants pour l'essentiel, et celles du 92-93-94) peuvent toutefois demander l'enregistrement des propriétaires, ou une déclaration préalable de leur part.

S'il s'agit d'une résidence secondaire, une déclaration en mairie est obligatoire (ou un enregistrement) et un changement d'usage nécessaire sur certaines communes (transformation d'habitation en local dédié à une location saisonnière...).

Soyez aussi vigilants avec vos voisins, et assurez-vous que votre règlement de copropriété autorise la location en meublé touristique !

Retenez aussi que si la copropriété accepte l'exercice d'une profession libérale, elle ne peut pas vous interdire la location meublée de courte durée.

Pour l'administration fiscale, la location meublée est une activité commerciale. Tous les revenus fonciers issus de la location meublée d'un logement relèvent donc du régime des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), et sont imposables au barème de l'impôt sur le revenu.

Veillez à ne pas faire de location en meublé par le biais d'une société civile immobilière imposée à l'impôt sur le revenu, tant le risque de requalification et d'imposition à l'impôt sur les sociétés est réel.

Enfin, le régime fiscal applicable peut être différent suivant le montant des recettes annuelles retirées de cette activité. Les atouts et avantages fiscaux ne sont pas les mêmes si la location meublée est faite à titre professionnel (LMP) ou non professionnel (LMNP).

Venez rencontrer votre notaire, qui vous détaillera les autres subtilités de la location meublée !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

COVID-19 - MESSAGE DE PRÉVENTION

Protégez-vous des tentatives d'intrusion à votre domicile par des personnes malveillantes !

En cette période de crise sanitaire, la livraison de courses ou repas à domicile peut encourager des individus à pénétrer dans votre domicile (bénévoles et livreurs usurpateurs...). Si vous avez le moindre doute, n'ouvrez pas et n'hésitez

pas à contacter la Police Nationale en composant le 17 ou la Police Municipale au 01 49 57 78 39.

Le service du Bel Âge est quant à lui joignable de 9h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi au 01 49 57 78 32 ou 65.



LES RENDEZ-VOUS QUE VOUS DONNE LA MAISON DE LA FAMILLE SONT ANNULÉS JUSQU'AU 31 MAI.



54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT

**NOUVELLE RÉALISATION**

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 46 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous.

Use co-promotions

Provini
Promoteur - Constructeur

eliasun
building together

Contactez-nous dès maintenant au

01 49 57 20 20

RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

SAINT-MANDÉENNE DEPUIS 8 GÉNÉRATIONS...

Bien que certains des aïeux de Marie-Agnès Beaulieu ne soient pas nés à Saint-Mandé, nombre d'entre eux ont fait le choix d'y vivre et d'en faire leur dernière demeure... 22 membres de sa famille sont, en effet, enterrés au cimetière nord de notre commune.

Les recherches généalogiques font état d'une présence de la famille de Marie-Agnès aux environs de 1799...

Depuis, ce sont huit générations qui se sont succédées dans différentes maisons de famille acquises à Saint-Mandé : au 34 rue de l'Alouette, l'actuelle demeure de Marie-Agnès et de son époux ainsi que de l'un de leurs fils, avec un jardin au 19 bis avenue Alphand et le 54 avenue du Général de Gaulle.

À cette dernière adresse, Marie-Agnès avait sa boutique "Beaulieu Artisanat" puisqu'elle a fait toute sa carrière en tant que tapissière. Confection de rideaux, réfection de fauteuils ou canapés anciens n'avaient aucun secret pour elle ! « C'était super » se souvient-elle. « C'était en effet un métier passionnant qui faisait appel tout à la fois à une grande dextérité mais surtout à une grande écoute de la clientèle saint-mandéenne et des environs... » poursuit-elle.

Elle a lâché les aiguilles il y a environ une quinzaine d'années, l'âge de la retraite étant venu avec l'envie aussi de s'occuper de ses petits-enfants, rappelons en effet, que notre septuagénaire a eu deux fils et est grand-mère de trois petits-enfants.

Naissance du Rayon...

Les archives indiquent que nombre de ses ancêtres avaient pour patronyme : Bonnet puis Bernard (qui est d'ailleurs son nom de jeune fille). L'un d'entre eux a laissé son empreinte en faisant un don important en 1903 qui a permis la création du Rayon, une œuvre paroissiale qui dépendait de la paroisse Notre-Dame de Saint-Mandé. Il a offert un terrain situé entre les rues Lacoste (actuelle rue de l'Abbé Pouchard) et de l'Alouette à l'abbé Bruneau, vicaire à la paroisse.

En contrepartie, ce dernier a dû s'engager à construire des locaux pour abriter une œuvre de



jeunes. Aidé par une souscription paroissiale, l'abbé Bruneau a tenu sa promesse et a fait édifier un important ensemble immobilier et créé une société sportive, que nous connaissons encore aujourd'hui : *La Lorraine de Saint-Mandé**, une société gymnique agréée par le Gouvernement et affiliée à la Fédération sportive des patronages de France. Que la famille de Marie-Agnès en soit ici remerciée ! ✕

*La Lorraine de Saint-Mandé est aujourd'hui le club de basket de Saint-Mandé.





FLORESCO

SAINT-MANDÉ

Livraison mars 2020

30 000 m²

de bureaux d'exception



effinergie⁺⁺

BREEAM[®]



Une réalisation

EUROPEQUIPEMENTS



www.europequipements.com

QUALITÉ DE VILLE

DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Les Saint-Mandéens très mobilisés !



À l'annonce du lancement du Défi Familles zéro déchet à Saint-Mandé, les habitants se sont précipités pour s'inscrire et le nombre maximum de foyers, à savoir 80, qui pouvaient bénéficier de ce dispositif dans de bonnes conditions d'organisation a vite été atteint. Ce sont donc 80 foyers qui tentent actuellement de réduire leur production de déchets. En revanche, les différents ateliers ont été suspendus du fait de l'impossibilité de se réunir liée au Covid 19. Ceux-ci reprendront dès que les conditions le permettront. ✕

MÉMO DES COLLECTES DES DÉCHETS

LES COLLECTES DE DÉCHETS ASSURÉES PAR LE PRESTATAIRE DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS – désormais compétent sur ce service - SONT MAINTENUES

MAIS...

LES DÉCHETERIES MOBILES ET LA COLLECTE SOLIDAIRE ÉCOLSYSTÈME SONT ANNULÉES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Collecte des ordures ménagères :
lundi, mercredi et vendredi matin*

Collecte des recyclables (multi matériaux) : jeudi matin*

Collecte du verre :

- mardi matin pour le secteur 1 (semaine paire)
- mardi matin pour le secteur 2 (semaine impaire)

Collecte des encombrants :
le 1^{er} jeudi matin du mois*

Pour toute question, appelez les services techniques de la Ville au 01 49 57 78 80 ou via le site de la Ville : www.saintmande.fr (Espace citoyen).



JARDINIÈRES

De nouvelles jardinières ont été installées conformément au projet de réaménagement des espaces publics voté l'an dernier par la Municipalité.

Plusieurs types de plantes ont été choisis afin de varier les ambiances, les couleurs et les odeurs tout au long de l'année. De plus, les essences retenues sont mellifères afin de participer activement à la vie de nos abeilles et ruchers.

Le modèle retenu pour les jardinières se devait d'être compatible avec une installation sur l'espace public en bordure de voirie. Il est solide et ses matériaux sont adaptés à ces contraintes spécifiques.

ARBRES PLANTÉS

Le programme annuel de renouvellement des arbres a été lancé mais est retardé par le confinement. Il permet de remplacer les arbres qui n'ont pas repris à la sortie de l'hiver et de conserver l'aspect végétalisé de nos rues avec la densité urbaine que l'on connaît.

AVENUE PASTEUR

De nombreux aménagements rendent aujourd'hui cette voie agréable, en particulier pour les piétons et les riverains.

Elle comporte désormais une piste cyclable bi-directionnelle qui, à terme, reliera la station de RER A de Vincennes au Bois. Elle est classée en Zone 30, ce qui, outre la limitation de vitesse, donne la priorité aux piétons. L'éclairage public a été entièrement remplacé et reste, bien sûr, 100 % LED.

La première partie vient d'être réceptionnée. Une deuxième phase débutera devant le Floresco dès la fin de la dépose de la base-vie du constructeur. Enfin, une fois la crèche et les logements de l'hôpital Bégin achevés, le carrefour avec la route de la Tourelle clôturera les travaux de requalification de la voie.

HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES SUR LES TROTTOIRS !

La propreté des trottoirs est maintenue mais à un rythme plus faible afin de limiter l'exposition des agents communaux.

Plusieurs habitants ont d'ailleurs fait part de leur surprise quant à ces interventions qui n'ont finalement pas un caractère prioritaire. La réduction des interventions de nettoyage met particulièrement en exergue le manque de civisme de certains propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leur animal. La Police Municipale continue à verbaliser ces comportements inadmissibles dans une période où la priorité de chacun doit être de participer à l'effort collectif.



PÂQUES

TOUT CHOCOLAT...

La tradition veut qu'à Pâques, le chocolat soit à l'honneur... Alors poussez dès à présent la porte des chocolatiers saint-mandéens qui sauront, sans aucun doute, ravir vos papilles !



Jeff de Bruges

Élu une nouvelle fois "Meilleure chaîne de magasins 2019-2020" dans la catégorie "chocolateries", Jeff de Bruges vous propose des recettes innovantes et augmente la teneur en cacao de son chocolat de couverture et réduit sa teneur en sucre. Comment résister aux pralinés onctueux sans huile de palme et sans O.G.M ?

Laissez-vous tenter par de jolies boîtes de Pâques, une grande diversité de moulages ou encore les cloches, poules et œufs garnis pouvant être personnalisés avec l'inscription du prénom de vos poussins.

125, bis avenue de Paris
Tél. 01 58 64 07 03

La parenthèse Gourmande

Boutique spécialisée dans les chocolats raffinés et autres gourmandises sucrées à base de chocolat, l'enseigne présente à Saint-Mandé sélectionne ses fournisseurs avec le plus grand soin... et ce, aux quatre coins de la France. Pour n'en citer que quelques-uns : Nougat Chocolatier Confiseur pour l'excellence de ses pralinés, Le Caraque d'or, l'un des leaders français des chocolatiers haut de gamme ou encore Chapon à Chelles, l'un des rares chocolatiers de France à torréfier lui-même. Michèle Woog vous réserve donc de jolies surprises à croquer dont de superbes licornes !

49, avenue du général de Gaulle
Tél. 01 43 65 29 28



De Neuville

Partez pour un safari gourmand... Des dinosaures, des dragons, des licornes... une multitude de créatures en chocolat sauront séduire petits et grands gourmands lors des fêtes de Pâques. Le plus dur sera de choisir ! Toutes nos créations, bonbons de chocolat et spécialités régionales sont 100 % fabriqués en France et 100 % sans huile de palme. Tout est assemblé et décoré minutieusement à la main, selon un savoir-faire chocolatier français. Alors, poussez la porte de la boutique, vous trouverez forcément votre bonheur !

12, avenue du général de Gaulle
Tél. 01 43 65 81 03

La Chocolaterie

« Si vous aimez le chocolat, vous serez vite accro à cette petite boutique qui propose tout au long de l'année des bouchées délicieuses, chocolats pour tous les goûts, tablettes de pur noir, de blanc et de lait, mais aussi du pain d'épice, des confitures » écrit Isa, une internaute. « Le chocolat noir fourré au praliné est une merveille » dit-elle encore.

En préparation de ravissants petits nids de Pâques au chocolat noir et Gianduja... « L'éclosion est pour bientôt » nous promet-on !

88, avenue du général de Gaulle
Tél. 01 43 74 55 12



COVID 19 : Des mesures immédiates de soutien aux entreprises

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid 19, le Gouvernement a mis en place des mesures immédiates de soutien aux entreprises :

- ❶ Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs)
- ❷ Remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes
- ❸ Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité pour les plus petites entreprises en difficulté
- ❹ Aide de 1500 euros pour les plus petites entreprises, les indépendants et microentreprises des secteurs les plus touchés
- ❺ Mobilisation de l'État à hauteur de 300 milliards d'euros pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie



- ❻ Soutien de l'État et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires
- ❼ Maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé
- ❽ Appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises
- ❾ Marchés publics : les pénalités de retard ne seront pas appliquées. ✖

Plus d'infos sur economie.gouv.fr

BIENVENUE À...

Raffaele Battaglia et Gianpaolo Camarca
Restaurant "Caffé shop" (cuisine italienne du terroir)
67, avenue de Paris
Tél. 01 45 73 91 22

Marc Bokobza
Agence immobilière
"Saint-Mandé Immo"
93, avenue de Paris
Tél. 09 52 53 14 14

Hichem Dahlal
"Cinq étoiles barber shop" (coiffure hommes et enfants, taille de la barbe, masque et soins)
3, rue Faÿs
Tél. 07 55 78 68 72

Dylan Fernandes
"Pharmacie de la grande place"
180, avenue Gallieni
Tél. 01 43 91 41 19

Anthony Lellouche
Centre ophtalmologique
"Accès vision"
4, avenue Joffre
Tél. 01 77 44 40 00

Kelly Loba-Loba
Café-brasserie
"Le Paris"
174, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 24 41

Youcef Ramdane
Agence "Assurance Unie"
95, avenue de Paris
Tél. 01 43 74 74 74

Ernest Somphonphakdy
Café-bar
"Le Narval"
27, rue Jeanne d'Arc
Tél. 01 43 28 15 51

ÉPHÉMÈRE

EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID 19
■ LES EXPOS-VENTES PRÉVUES DANS LES
DEUX BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES 24 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET 37 AVENUE
DU GÉNÉRAL DE GAULLE SONT ANNULÉES JUSQU'AU 31 AVRIL.

LES COMMERCES ALIMENTAIRES DE SAINT-MANDÉ SE MOBILISENT POUR VOUS !

Boucheries

Au petit creusois
21 avenue Joffre
Tél : 01 43 28 99 68

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 9h à 15h.

 *Livraisons à domicile :*
Du mardi au samedi, de 16h à 18h.

Boucherie du rocher
85 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 74 96

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 9h à 19h. Le dimanche, de 9h à 14h.

 *Livraisons à domicile :*
Du mardi au dimanche matin, dans les meilleurs délais.

Boucherie de la poste
70 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 12 11

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au dimanche, de 8h30 à 13h. Fermé l'après-midi.

Boucherie normande
125 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 31 64

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h30. Le dimanche, de 8h à 13h.

Boulangeries

Boulangerie Balmer
3 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 19 59

Jours et horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, vendredi, samedi, de 7h15 à 18h. Le dimanche, de 7h15 à 14h.



Le Folie's
68 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 74 72 77

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 8h à 16h. Le dimanche, de 8h à 14h.

Les délices de Saint-Mandé
20 avenue Alphand
Tél : 01 43 65 32 17

Jours et horaires d'ouverture :
Du jeudi au mardi, de 7h à 20h. Fermé le mercredi.

Maison Pailliette
121 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 31 31

Jours et horaires d'ouverture :
Du mercredi au samedi, de 7h à 18h. Le dimanche, de 7h à 14h.



Charcuteries Traiteurs

Le Triomphe Saint-Mandé
117 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 03 16

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au dimanche, de 9h
à 14h.



Livraisons à domicile :
Du mardi au dimanche,
de 10h à 13h30.

Oh ! P'tits Terroirs
43 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 10 07

Jours et horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, vendredi,
samedi, de 9h30 à 18h30.
Le dimanche, de 9h30 à 13h30.

Chocolateries

Daskalidès
49 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 65 29 28

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au dimanche, de 10h
à 16h.

De Neuville
12 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 65 81 03 ou
lemercier.chocopassion@
gmail.com

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 10h à
17h.



Livraisons : Du mardi au
samedi, service Click &
Collect.

Jeff de Bruges
125 bis avenue de Paris
Tél : 01 58 64 07 03 ou
jeffdebruges.st-mande@
orange.fr

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 9h30 à
13h et de 15h à 19h30.



Livraisons : Du mardi au
samedi, service Click &
Collect.

Fromageries

Fromagerie Beillevaire
3 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 65 34 60

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi, de 9h
à 13h30 et de 14h30 à 18h.
Le samedi, de 10h à 18h. Le
dimanche, de 9h à 13h.

Fromagerie de Saint-Mandé
121 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 24 27

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de
9h à 13h et de 16h à 18h. Le
dimanche, de 9h à 13h.



Livraisons à domicile :
Du mardi au dimanche
matin, de 10h à 12h30.

La cave à fromages
94 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 74 72 65

Jours et horaires d'ouverture :
Mardi, vendredi, samedi, de
8h30 à 19h.



Livraisons à domicile :
Mardi, vendredi, samedi,
de 14h30 à 15h30.

La ferme savoyarde
68 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 65 39 34

Jours et horaires d'ouverture : Du
mardi au dimanche, de 9h30 à
13h30. Fermé l'après-midi.

Poissonnerie

Côté mer
54 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 58 64 08 62 ou
06 83 89 47 50

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 9h30 à
12h30 et de 15h30 à 19h30.
Le dimanche, de 9h à 13h.



Livraisons à domicile :
Pour les personnes
vulnérables, du mardi au samedi,
de 10h à 15h.

Primeurs

Au verger de Saint-Mandé
49 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 98 23 94

Jours et horaires d'ouverture :
Réouverture mercredi 1^{er} avril. Du
mardi au dimanche, de 10h à 16h.



Livraisons à domicile :
Pour les personnes
vulnérables et de proximité, du
lundi au dimanche, dans les
meilleurs délais.

VIE ÉCONOMIQUE

Fruits de provence

6 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 57 23

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi, de 8h à 17h30. Le dimanche, de 8h à 13h30.



Livraisons à domicile :
Du lundi au samedi, de 10h à 15h.

Primeur du rocher

87 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 48 08 60 81

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au dimanche, de 8h à 19h.



Livraisons à domicile :
lundi au dimanche, de 10h30 à 18h30.

Supermarchés

Carrefour city

101 avenue de Paris
Tél : 01 43 65 28 40

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au dimanche, de 7h à 20h.

Franprix

25 avenue Joffre
Tél : 01 43 98 11 68

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi, de 8h à 20h. Le dimanche, de 9h à 20h.



Livraisons à domicile :
Du lundi au samedi, de 10h à 17h.

Rapid market

39 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 68 05

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au dimanche, de 10h30 à 14h et de 17h à 22h.



Livraisons à domicile :
Pour les personnes vulnérables et de proximité, du lundi au dimanche, dans les meilleurs délais.

Vins et épicerie fine

Cavavin

31 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 49 57 14 42 ou saint-mande@cavavin.fr

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 15h30 à 17h30.

Retrait à un horaire précisé à la commande.

L'Epicurien

57 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 74 53 79

Jours et horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi, de 10h à 20h. Le dimanche, de 10h à 13h.



Livraisons à domicile :
Vendredi, samedi, de 10h à 18h.

Numéros verts :

Livraisons dispositifs
supermarchés COVID 19

Monoprix

0 800 05 8000
(source Le Parisien)

Franprix

0 805 620 370
(source Le Parisien)

Carrefour

0 805 900 021
(source site web carrefour)



CES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE SONT EXCEPTIONNELS,
APPLIQUÉS POUR LA DURÉE DU CONFINEMENT, SOUS RÉSERVE
NÉANMOINS DE MODIFICATIONS.

Solutions Covid - 19, la plateforme régionale solidaire des Franciliens

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France a créé une plateforme numérique et recense plus de 300 solutions collaboratives pour répondre aux besoins des Franciliens face à la crise.

Dores et déjà accessible sur le site de la Région Île-de-France, la Plateforme de Solutions Île-de-France Covid19 (<https://www.iledefrance.fr/solutions-covid-19-la-plateforme-regionale-solidaire-des-franciliens>) propose un catalogue de solutions répondant à certains besoins des Franciliens, et en particulier les plus touchés par la crise : les seniors, les entreprises, et les professionnels de santé. À ce jour, grâce à un formidable travail de collaboration entre la Région et tous les acteurs franciliens de l'innovation, 300 solutions sont répertoriées et accessibles (124 à destination des entreprises, 101 à destination des citoyens, et 73 à destination des acteurs de santé).

Ces solutions proposées par des entreprises franciliennes leader dans leur domaine répondent chacune à un besoin identifié dans leur secteur, par exemple :

- **Dans le domaine de la santé**, la société Tehtris s'engage à mettre gratuitement à disposition des hôpitaux français sa solution de cybersécurité TEHTRIS XDR Platform ainsi que ses ressources humaines pour protéger les établissements de santé contre les cyberattaques les plus virulentes.

- Pour faciliter la mise en place du télétravail **dans les entreprises**, WALLIX propose la gratuité de ses solutions de gestion à distance.

- **Pour les citoyens**, YPER propose un service de livraison collaborative permettant de se faire livrer ses courses par un voisin, gratuit pour les populations sensibles et isolées.

La société PUYP propose quant à elle, une plateforme de livraison piétonne pour les commerces de proximité, gratuite pour les commerçants. ✕

Retrouvez le détail de ce plan sur le site www.iledefrance.fr



CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

CCI Urgence Entreprise

01 55 65 44 44
(service gratuit + tarif d'un appel local)

Vous aider à faire face à la crise du Coronavirus / COVID-19

Avec le dispositif "CCI Urgence Entreprise", la CCI Paris Île-de-France accompagne les chefs d'entreprises et les commerçants dans la gestion de crise liée au Coronavirus / COVID-19.

urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr

Chefs d'entreprise, commerçants
vous êtes seul, face aux démarches administratives à réaliser suite à l'épidémie de Coronavirus qui touche notre pays depuis janvier ?

Les conseillers de la CCI vous accompagnent à distance

- **Information** : recours au chômage partiel, gestion RH, relations avec vos clients, fournisseurs, banques...
- **Assistance au montage des dossiers de demande d'aides**
- **Facilitation des relations avec les administrations** : report de charges sociales et fiscales...

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/membre-urgence-coronavirus>

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR



Portes blindées
TORDJMAN
Metal

Amicus
 storiste depuis 1983

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE • RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr



LE COMPAGNON DU TOIT
 Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION
GOUTTIÈRES - RAMONAGE
MAÇONNERIE - RAVALEMENT

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marne

Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

Pour votre satisfaction
 La qualité au meilleur prix



LELIEVRE
ENTREPRISE PAYSAGISTE

www.lelievre.fr

Étude et réalisation
 Jardins et espaces verts
 Terrasses et résidences
 Entretien, création et élagage

92 av. G. Clemenceau E-mail : contact@lelievre.fr
 94360 BRY-SUR-MARNE Télécopie : 01 48 81 37 67

01 48 81 00 56



LE CONSEIL NOTARIAL
 Créer - Développer - Protéger - Transmettre

Maître Maxime URPHÉANT
 Notaire à Saint-Mandé



LA DÉVOLUTION SUCCESSORALE LÉGALE

Définition : La dévolution successorale est l'ensemble de normes permettant d'identifier les héritiers et de déterminer dans quelles proportions ils héritent. Elle est déterminée par la loi ou par les dispositions de dernières volontés (testament, donation au dernier vivant...). Elle est ensuite constatée dans l'acte de notoriété dressé par le notaire, qui est le premier acte dans le règlement d'une succession. Nous n'envisageons ici que la dévolution légale, c'est-à-dire la dévolution en l'absence de testament ou de donation entre époux.

Quelles sont les règles en l'absence de testament ou de donation entre époux ?

En présence d'un conjoint survivant
 Le conjoint survivant hérite :

En l'absence d'enfant, de père et mère	De toute la succession
En présence des père et mère uniquement	De la moitié de la succession (chacun des père et mère recueillant 1/4)
En présence du père ou de la mère uniquement	Des 3/4 de la succession (le père ou la mère recueillant le quart restant)
En présence d'enfants communs	A son choix, de la totalité de la succession en usufruit ou du quart de la succession en pleine propriété (le restant étant partagé entre les enfants)
En présence d'enfants non communs	Du quart de la succession en pleine propriété (le reste étant partagé entre les enfants)

En l'absence de conjoint survivant
 L'article 734 du Code civil distingue 4 ordres d'héritiers, chacun excluant les suivants

1 ^{er} ordre	Les enfants et leurs descendants (descendants)
2 ^{ème} ordre	Les père et mère, les frères et sœurs et les descendants de ces derniers.
4 ^{ème} ordre	Les ascendants autres que les père et mère
5 ^{ème} ordre	Les collatéraux autres que les frères et sœurs et les descendants de ces derniers

Enfin, en vertu de l'article 539 du Code civil, l'État est habilité à recueillir les successions en déshérence, c'est-à-dire la succession d'une personne qui décède sans héritier.

Notez que le défunt peut, dans une certaine mesure, organiser différemment sa succession via plusieurs mécanismes comme le testament ou la donation entre époux. Des règles spécifiques doivent alors être respectées avec l'aide de votre notaire.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !
 Maxime URPHÉANT,
 maxime.urpheant@paris.notaires.fr

LOISIRS & CULTURE

La culture pendant le confinement...

Même si les structures sont fermées, les équipes proposent de nombreuses ressources en ligne...

Médiathèque

- Sélection de ressources en ligne dans une nouvelle rubrique intitulée "Théâtre sur canapé" accessible depuis la page d'accueil du site de la médiathèque.
- Présentation, dans la rubrique "Quoi faire ? Lire !", d'une collection de brefs essais d'écrivains sur l'actualité et publiée par les Éditions Gallimard, sous la rubrique "Tracts !"
- Sélection de podcasts et d'émissions en replay, visibles depuis le site de la médiathèque, intitulée "Interdiction de sortir, autorisation d'écouter".
- Un film à voir chaque jour sur la plateforme Euréka, depuis la page facebook de la médiathèque. Cette plateforme normalement ouverte aux seuls inscrits à la médiathèque est ouverte à tous.

- Initiatives "Brèves de chez vous". Écriture de textes courts par les bibliothécaires à lire sur le site de la médiathèque et relayés sur les réseaux sociaux.

- Parution de la newsletter.

Cresco

- En visio-conférence : conversations en anglais et cours d'informatique.
- Multimédia : jeux en ligne à destination des usagers de l'espace numérique
- CMJ : Animation à distance : création de 5 planches de Bande dessinée.

Conservatoire

De nombreux cours via des plateformes de visio-conférence.

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE SAINT-MANDÉ

Mesures exceptionnelles prises dans le cadre de la lutte contre le Covid 19

À la suite du confinement imposé par le Gouvernement pour lutter efficacement contre la propagation du Covid 19, toutes les expositions, sorties, spectacles, conférences, concerts sont annulés jusqu'au 31 mai. Merci pour votre compréhension.

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC... DAMIEN VALERO, ARTISTE PLASTICIEN

En ces temps de confinement, c'est par téléphone que la "rencontre" a pu se faire avec Damien Valero, artiste lauréat de la commande publique passée par la Ville de Saint-Mandé pour réaliser une œuvre pérenne à Cresco.

54 ans... Et pourtant une âme de gamin pour ce designer artistique qui embellit notre espace public avec ses œuvres. Sorti major de sa promotion de l'école des Arts déco de Paris, avec les félicitations du jury, Damien qui, au-delà de ses idées folles parfois... veut donner du sens à ses œuvres. « *Essayer de comprendre le sens et le contexte, ça permet de mieux comprendre la ville aussi* » explique-t-il. Si celles-ci sortent belle et bien de son imagination, l'exécution et la "mise en scène" nécessitent, comme il aime à le rappeler, un travail d'équipe et d'atelier. Citons, entre autres Sébastien Tessier, architecte scénographe qui fait la mise en œuvre de tous ses projets. « *Notre approche tient compte du projet architectural par un travail contextuel. Nous travaillons en amont du projet avec les architectes pour une intégration totale de l'œuvre* » précise-t-il. Lauréat du 1% artistique des commandes publiques, Damien Valero, par l'audace de ses projets, a souvent remporté haut la main les marchés, en témoignent ses œuvres telles que Scintilla pour la Région Auvergne Rhône-Alpes, Samara-Umbra ou Tontine pour la Ville de Vincennes... et aujourd'hui "Ductus, le Saint-Mandé" pour notre commune.

AINSI EST NÉ "DUCTUS, LE SAINT-MANDÉ"

Avec "Carte blanche !" pour toute préconisation, Damien a pu laisser libre cours à son imagination. L'architecture forte de Cresco a été pour lui source d'inspiration. « *En regardant le rideau métallique composé de cette série de bâtonnets qui donnent le rythme graphique de la façade imaginée par le Cabinet Goes-Peron, ça m'a fait penser à une grille typo* ». Ainsi est né "Ductus Saint-Mandé".

En écriture, le ductus est l'ordre et la direction mais aussi la vitesse et le rythme selon lesquels on trace les traits qui composent la lettre.

Après six mois de recherche, l'artiste a proposé à la Ville de remplacer six verres en façade par des panneaux de verres feuilletés comportant un système complexe de leds intégrés. Le projet s'est finalement transformé en une sculpture réalisée avec lesdites feuilles de verre mais montées sur socle.

Trois programmeurs déclenchent la mise en lumière des lettres qui apparaissent de manière aléatoire. Le résultat est issu d'une fabuleuse technologie - associant plusieurs fournisseurs en Allemagne et en France - qui n'est présente qu'en deux endroits dans le monde : En Corée du Sud et à Saint-Mandé...

Damien qui a pour crédo la volonté de faire sortir l'art des galeries ne compte pas s'arrêter là et a d'ores et déjà en tête une idée totalement farfelue : envoyer une œuvre dans l'espace...

Artiste à suivre... et à rencontrer dans son atelier quand cela sera de nouveau possible au 7 rue de la Jarry à Vincennes. ✕



Le 1 % artistique

C'est une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art, qui impose aux maîtres d'ouvrages publics de consacrer un pour cent du coût de leurs constructions à la commande ou l'acquisition d'une œuvre d'un artiste vivant spécialement conçue pour le bâtiment considéré. Objectif : soutenir la création contemporaine.

Depuis sa mise en place en 1951, le 1 % artistique a permis de financer environ 12 300 œuvres.

Avril à LA PASSERELLE DE SAINT-MANDÉ

Dès les premières annonces du gouvernement, La Passerelle de Saint-Mandé a mis en veille ses activités, toutefois, le site reste actif avec des propositions de jeux et d'échanges.

Une grande chaîne téléphonique continue à faire vivre les relations qui ont été tissées au fil du temps et à aider ainsi les plus fragiles et les plus isolés à passer ce cap difficile. À très vite !

Plus de détails sur
www.passerelle94160.fr
Renseignements au 07 50 63 13 77
Contact adhésion 06 81 97 58 73

La Charpente

COMMUNIQUÉ

Du fait de la crise sanitaire généralisée, tous les cours à La Charpente sont suspendus.

Pour garder le moral, partagez vos œuvres en cours ou finies sur la page Facebook de la Charpente. Si vous n'êtes pas sur les réseaux sociaux, envoyez-les par mail à Marilou et elle les publiera pour vous ! Si vous êtes sur Instagram, utilisez le hastag #lacharpenteécoledart.

Prenez bien soin de vous !

Plus d'info sur lacharpente.com, sur Facebook ou Instagram.

Contact : Marilou Lantieri
1, rue de l'Amiral Courbet
Tél : 01 48 08 46 30
contact@lacharpente.com
www.lacharpente.com

L'ADJ en Assemblée Générale

Le 24 février dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ADJ en présence du Maire, Patrick Beaudouin, du Conseiller Départemental Julien Weil, et de nombreux adhérents (100 personnes présentes ou représentées).

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration élus jusqu'en 2021 :

Président : Jean-Pierre NECTOUX

Vice-présidente déléguée : Christine SEVESTRE

Secrétaire Générale : Ghislaine HANICQUE

Secrétaire Générale adjointe : Marie-Pierre LE GALL

Trésorière Générale : Amina YESSAD

Trésorière Générale adjointe : Françoise FOUGEROLE

Trois délégués sont élus pour le Bureau élargi : Philippe POLITO, Marie-Christine BOGGIO et Gabriel MARGALLET.

Conseil d'Administration : Patrick BEAUDOUIN, Thomas BOULLÉ, Simonne GAUTIER, Jean MATHIEU, Gérard MEEUS, Daniel NASSELSKY, Françoise RANDY, Paulette SERVAL, Bernard TOUATI et Pascale TRIMBACH.



FOOTBALL

SOLIDARITÉ ENTRE LE FC SAINT-MANDÉ ET LES SENIORIALES

Le Football Club de Saint-Mandé et la résidence Les Senioriales ont lancé en février dernier une première expérience de collaboration. Concrètement, le club met à disposition ses véhicules électriques afin que les résidents puissent aller au marché ou participer à des activités culturelles. « Cette mutualisation des moyens, déjà en place entre le FC Saint-Mandé, le Cécifoot Saint-Mandé et l'institut du Val Mandé pour les handicapés, inaugure les nouvelles formes de solidarité intergénérationnelle qui peuvent être mises en place. Nous espérons d'ailleurs, monter d'autres projets innovants et solidaires entre le FCSM et les Senioriales » précise le président du club dès que l'épidémie aura été vaincue.

QUAND LE FOOTBALL RIME AVEC APPRENTISSAGE

La FondaCtion du Football et la Fédération Française de Football, via le programme d'accompagnement scolaires Puissance Foot, proposent, en complément des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, chaque jour des exercices issus du livret d'activités pour les enfants de 10 à 12 ans (catégorie U11, U12) pendant cette difficile période de confinement. ✖

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.footsaintmande.e-monsite.com



BASKET



COVID 19

Afin de faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19, la FFBB s'est réunie le 12 mars dernier et avait décidé de reporter les championnats et coupes concernant ses clubs, en cohérence avec le secteur professionnel. La situation sanitaire ayant évolué, la FFBB se tient au fait de la situation sanitaire en France et des recommandations des autorités et n'annonce pour le moment aucune date pour le report de ses rencontres sportives.

HANDBALL

La Fédération française arrête ses compétitions amateurs et gèle les classements

Réuni le 23 mars dernier, le Bureau Directeur de la Fédération française de handball, après avoir concerté en amont l'ensemble des structures fédérales, les partenaires sociaux mais aussi les ligues professionnelles féminines et masculines, a décidé de mettre un terme à la saison en cours au niveau amateurs et a choisi d'arrêter les classements à date.

« Dans le contexte de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus Covid-19, et dans un souci de préserver les joueurs et plus largement l'ensemble de la communauté handball, la Fédération a pris la difficile décision d'arrêter définitivement les championnats amateurs tous niveaux (départementaux, régionaux, nationaux) pour la saison en cours », indique le communiqué mis en ligne sur le site de la FFHandball le 24 mars dernier. Par conséquent, les interpôles masculins, interligues féminines et masculines ainsi que les intercomités féminins et masculins seront également annulés. L'instance poursuit « *Aucun titre de champion de France, champion régional, champion départemental ou vainqueur de la Coupe de France, à tous les niveaux, ne sera décerné pour la saison 2019-2020* » et précise :

« Afin de tendre au mieux vers l'équité sportive pour l'ensemble de Championnats nationaux, régionaux et départementaux, le Bureau directeur a décidé qu'il n'y aurait pas d'année blanche et que les classements seront arrêtés à date. » Donc des montées et des relégations... Les modalités de celles-ci, pour les compétitions nationales seront communiquées par la Commission d'Organisation des Compétitions (COC) très prochainement. C'est donc officiellement la fin de saison pour tous les clubs amateurs de la région. La Ligue Nationale de Handball et la Ligue Féminine de Handball communiqueront, quant à elles, ultérieurement au sujet des championnats professionnels.

Dossier à suivre donc. ✕



LA SAISON EST DÉSORMAIS TERMINÉE POUR LES HANDBALLEURS DE L'AS SAINT-MANDÉ HANDBALL. CI-DESSUS L'ÉQUIPE PREMIÈRE.

COMMÉMORATIONS ANNULÉES



À la suite des mesures de confinement prises par le Gouvernement en raison de l'épidémie de Covid 19, les cérémonies d'hommage suivantes ne pourront avoir lieu :

LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION prévue dimanche 26 avril.

Un peu d'histoire...

Le dernier dimanche d'avril est chaque année, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

LE 75^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945 prévu vendredi 8 mai.

Un peu d'histoire...

La Seconde Guerre mondiale a été le plus grand conflit que l'humanité ait connu. Elle a duré six ans, du 1er septembre 1939 au 2 septembre 1945. Près de 100 millions de personnes, de 61 pays différents y ont combattu. 62 millions de personnes, souvent des civils y ont été tuées et des milliers de bâtiments ont été détruits. Cette guerre a opposé deux camps. D'un côté l'axe, composé de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon et de l'autre les Alliés qui réunissait de nombreux pays comme la France, le Royaume-Unis, la Russie, les États-Unis, le Mexique, le Canada et la Chine. Chaque année, depuis 1945, le 8 mai est l'occasion de se souvenir et de célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale.

LIBRE EXPRESSION

**À GAUCHE, UNE ÉQUIPE LOYALE
POUR UNE VILLE SOLIDAIRE**



POLITIQUE ET SOLIDARITÉ

Comment en sommes-nous arrivés là ? À ces hôpitaux débordés, à ces soignants exténués qui poursuivent leur mission sans protection contre les risques de contamination ?

À ces EPHAD où nos anciens décèdent dans la solitude, victimes là aussi du manque de moyens et de l'insuffisance de personnel ?

À cette pénurie de produits sanitaires de première nécessité ?
À cette insuffisance de tests disponibles ?

Au fait que nombre de salariés et d'agents publics qui occupent bien souvent des "petits" emplois peu rémunérés et dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'ils sont indispensables à notre vie quotidienne – éboueurs, caissières, livreurs, aides à domicile – pour n'en citer que quelques-uns, travaillent au péril de leur santé ?

Et pourtant, on ne pourra pas dire que les soignants n'avaient pas tiré la sonnette d'alarme depuis plus d'un an, qu'ils manifestaient pour dénoncer la situation des hôpitaux, le manque de moyens, leurs conditions de travail ne permettant plus à l'hôpital d'assurer sa mission.

À toutes ces questions, il faudra bien que des réponses soient

apportées et qu'une prise de conscience se fasse.

L'ultralibéralisme, la toute puissance des marchés et des intérêts privés, les logiques purement financières et comptables sont incapables de garantir l'intérêt général et notre intérêt à chacun.

Les services publics ne peuvent être gérés comme des entreprises. Leur utilité, leur performance ne peuvent être appréciées sur le critère de la rentabilité.

Tout n'est pas marchandise et la santé ne peut être traitée comme telle.

La crise épidémique que nous traversons tous montre la faillite de ce système.

Nous devons en tirer la leçon et ce sera le temps du débat.

Mais cela n'exclut pas qu'au présent, dans le contexte que nous subissons, nous nous montrions solidaires les uns des autres et tentions d'apporter une aide à ceux qui sont les plus isolés, notamment les personnes seules, les personnes âgées, ceux qui rencontrent diverses difficultés du fait du confinement.

Nous sommes conscients de l'importance de la solidarité entre voisins qu'on ne peut qu'encourager et à laquelle nous nous associons pleinement, tant il est évident que l'action politique pour indispensable qu'elle n'est pas forcément ce qui peut apporter le réconfort et la reconnaissance dont on a tous besoin à un moment ou un autre.

Alors, faisons preuve de solidarité et de reconnaissance au quotidien en aidant nos voisins, en applaudissant les services de santé, bref en faisant preuve de cœur vis-à-vis d'autrui...

même si nous sommes bien conscients que face à une telle crise, à terme, la réponse ne peut être que politique.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Geneviève Touati, Philippe Leray et Sandra Provini

Contacts : Par courriel : g.touati@wanadoo.fr ;

philippe.leray94@gmail.com ; sandra.provini@iledefrance.fr

Par courrier à adresser à notre nom à la Mairie de Saint-Mandé.

SAINT-MANDÉ DEMAIN

Soyons solidaires !

Le temps de l'épidémie a ouvert une parenthèse dans nos vies : insolite, irréaliste, incontournable et pour tout dire cauchemardesque. Les règles du confinement, de la distanciation sociale et les gestes barrière se sont rapidement imposés à nos vies, avec bon sens, pour lutter contre la propagation du COVID, mais elles nous ont aussi arraché une part d'humanité ...

Et beaucoup d'entre nous, une fois confinés, ont eu besoin de retrouver ce lien humain si nécessaire à nos vies, en s'inquiétant pour leurs proches, leurs voisins, les plus fragiles ou les plus vulnérables.

Ici, une voisine se met à la disposition de ses voisins, par une affiche dans le hall de l'immeuble, pour rendre de menus services. Là, un ou une autre, qui a accès à une imprimante, distribue des imprimés de dérogation.

Internet offre des moyens illimités pour garder le contact.

Là se met spontanément en place un groupe WhatsApp qui permet aux voisins confinés d'échanger, de se soutenir moralement, de parvenir à des actions concrètes : livrer des gâteaux aux infirmiers de Bégin, fabriquer des masques... Ici des groupes d'échanges sur Facebook partagent leurs bons plans ou encouragent à la solidarité, lancent des idées...

N'hésitez pas à contacter vos voisins par un sms, un coup de téléphone. On peut se rendre des services, sans contact.



Sans nouvelle d'un voisin vulnérable un appel au CCAS est aussi possible pour s'assurer que tout va bien : 01 49 57 78 50.

Il y a, à plus grande échelle, les appels à la réserve citoyenne santé et à la réserve civique.

Nous saluons aussi les médecins libéraux de la circonscription qui ont décidé d'ouvrir une "cellule médicale COVID-19" au centre Roger Vergne. Bravo et merci à eux !

Nous sommes aussi solidaires de l'action de notre ville, derrière notre maire, qui a adapté son dispositif dans le respect des consignes gouvernementales, et derrière le personnel de la mairie qui se mobilise pour assurer l'essentiel. Nous savons qu'ils font leur maximum pour notre ville.

Être solidaire c'est une manière de résister à l'isolement et au repli sur soi... et finalement une manière de lutter contre la maladie.

Nous vous donnons rendez-vous tous les soirs, à 20h pour applaudir celles et ceux qui contribuent à sauver des vies.

« Rien n'est solitaire, tout est solidaire » disait Victor Hugo.

Luc Alonso / alonso.adam.luc@gmail.com

Arielle Attias / arielle.attias@sciencespo.fr

Gaël Turban / gael-turban@hotmail.fr

Lucile Robinet / lucilerobinet@gmail.com

SAINT-MANDÉ D'ABORD

Le Conseiller municipal Jean Eroukhmanoff ne souhaite plus publier de tribunes dans le Saint-Mandé Infos.

BLOC-NOTES

BIENVENUE À...

Yaron PERONE (02/02)
 Rafael MACZKA VILELA (02/02)
 Charlie ABETTAN (03/02)
 David MOULY (03/02)
 Joshua MOULY (03/02)
 Solal DENISSE (04/02)
 Iris CIORBA (04/02)
 Tahel BENA ZRA (04/02)
 Joseph LEVY (04/02)
 Mason ELOFER (04/02)
 Pia MINACORI (05/02)
 Elhadj-Aliou DIABY (14/02)
 Léo CHAPEAU (17/02)
 Tal FITOUSSI (17/02)
 Marceau BOZO (17/02)
 Joseph DAYAN (18/02)
 Simon PEIRERA (19/02)
 Diane BIZET (20/02)
 Maya BENOIT (21/02)
 Éléa LEUTHEREAU BARRAUD (22/02)
 Marlon RUIIMY (25/02)

ILS SE SONT UNIS...



6 février

Charles-Roger HOROVITZ et Eva ZELMANOVITCH unis par Julien Weil



22 février

Grégoire BRESSAC et Hyerim SHIN unis par Éveline BESNARD

PHARMACIES DE GARDE

AVRIL

Dimanche 5

Pharmacie Jeanne d'Arc
 2, rue Jeanne d'Arc
 Tél. 01 43 28 10 82

Dimanche 12

Pharmacie Tasseel
 98, avenue du Général de Gaulle
 Tél. 01 43 28 45 68

Lundi 13

Pharmacie Tran Ly
 17, avenue de Paris à Vincennes
 Tél. 01 43 28 05 58

Dimanche 19

Pharmacie de l'avenue
 95, avenue de Paris
 Tél. 01 43 28 22 25

Dimanche 26

Pharmacie du Rocher
 108 bis, avenue du
 Général de Gaulle
 Tél. 01 43 28 13 16

MAI

Vendredi 1^{er}

Pharmacie Villette
 2, place Jean Spire
 Lemaître à Vincennes
 Tél. 01 43 28 16 64

Dimanche 3

Pharmacie de la Grande Place
 180, avenue Gallieni
 Tél. 01 43 28 16 92

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Marcelle DENIZOT (85 ans)

Raymond MAURUGEON
 (84 ans)

Marie-Françoise
 MORTUREUX (87 ans)

Paulette FERNAGU
 (96 ans)

Daniel CLETZ (64 ans)

Andrée MARTIN
 (88 ans)

B

Patrice Besse

Châteaux, demeures, tout édifice de caractère,
Immobilier parisien

À Saint-Mandé, Paris, ses proches environs et partout en France, nous proposons à la vente
hôtels particuliers, immeubles, maisons de villes, appartements, pied-a-terre, ainsi que tout édifice de caractère.

En vente à Saint-Mandé



À proximité des commerces du centre ville de Saint-Mandé,
une demeure du 19ème siècle et son jardin
Ref : 386632

1 190 000 €

En vente à Fontenay-sous-Bois



Vente en viager à Fontenay-sous-Bois, dans le centre-ville,
une ancienne ferme réhabilitée de 150 m² et sa cour pavée.
Ref : 423167 132 500 € (ROUQUET) + RENTE MENSUELLE : 2500 €

Vendu à Paris 12ème



Tout proche du métro Michel-Bizot dans le 12e arrondissement,
un appartement haussmannien de 51 m² et son balcon filant

Vendu à Paris 5ème



Aux Cochetus, dans le 5e arrondissement,
un appartement traversant de 44m² au cinquième étage

DES ATTESTATIONS DÉROGATOIRES SONT À DISPOSITION À L'ACCUEIL UNIQUE POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'IMPRIMANTES.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

☐

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².

☐

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)).

☐

Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

☐

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

☐

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

☐

Convocation judiciaire ou administrative.

☐

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.